

# Certificat d'aptitude aux fonctions de cuisinier embarqué

RNCP4016 · RNCP · Publiée

## L'essentiel

|                         |                            |
|-------------------------|----------------------------|
| Niveau de qualification | Niveau 3                   |
| Code(s) NSF             | 221t                       |
| Code(s) ROME            | G1602                      |
| Type d'enregistrement   | Enregistrement sur demande |
| Date d'échéance         | 18/11/2010                 |

## Certificateur(s)

Direction des affaires maritimes et des gens de mer (DAMGM) - ORG.

## Résumé de la certification

### OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

### ACTIVITÉS VISÉES

Le titulaire du certificat d'aptitude aux fonctions de cuisinier embarqué est apte à remplir immédiatement les fonctions d'agent du service général, en cuisine, dans tous les secteurs de la restauration d'hôtellerie et de collectivité selon les formes traditionnelles et évolutives, tous genres de navigation confondue.

En tant que Marin, il doit s'acquitter des tâches d'Agent du service général dans des conditions satisfaisantes par rapport aux intérêts de sécurité de la navigation de la sauvegarde de la vie humaine en mer dont l'état à la responsabilité, compte tenu de sa législation et des engagements internationaux qu'il a souscrit.

### COMPÉTENCES ATTESTÉES

CAPACITES OU COMPETENCES ATTESTEES : - connaissances des bases essentielles de la cuisine.

- connaissances des principes et règles exigées dans les diverses structures de la restauration
- maîtrise de la conception d'un menu simple, de la confection d'une série de plat.
- maîtrise de réalisation de préparations culinaires en respectant la réglementation concernant l'hygiène et la sécurité appliquée aux personnes, aux produits et aux équipements.
- maîtrise de la mise en œuvre des techniques de préparation et de distribution de service
- connaissance et usage des techniques de vente et de communication en respectant la réglementation en vigueur concernant l'hygiène et la sécurité.
- connaissance de l'anglais

## Secteur d'activité et type d'emploi

### SECTEURS D'ACTIVITÉS

La certification est obligatoire pour exercer des activités rémunérées sur les navires de commerce, de pêche et de plaisance et dans les activités conchyliques. L'exercice de ces activités fait l'objet d'une réglementation établie par le ministère en respect des normes internationales de la Convention STCW (Convention on Standards of Training, Certification and Watchkeeping for Seafarers).

### TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Emploi accessible : cuisinier

### RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

A compléter (Reprise)

## Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

|                                            |                                                                                                                                                                                                                                                                                                 |
|--------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>Tension de recrutement (DARES 2024)</b> | Élevée (4/5)<br>Moyenne pondérée par l'emploi ; les familles ci-dessous s'échelonnent de 3 à 5 sur 5.                                                                                                                                                                                           |
| <b>Facteurs principaux</b>                 | Intensité d'embauche, Conditions de travail contraignantes, Non-attractivité salariale                                                                                                                                                                                                          |
| <b>Salaire médian (mensuel)</b>            | 1 647 €                                                                                                                                                                                                                                                                                         |
| <b>Familles professionnelles (FAP)</b>     | S1X20 — Aides de cuisine et employés polyvalents de la restauration · tension 3/5 (Modérée)<br>S1X40 — Cuisiniers · tension 5/5 (Très élevée)<br>S1X80 — Chefs cuisiniers · tension 5/5 (Très élevée)<br>S3X90 — Patrons et cadres de l'hôtellerie et de la restauration · tension 4/5 (Élevée) |
| <b>Projets de recrutement (BMO 2026)</b>   | 160 445                                                                                                                                                                                                                                                                                         |
| <b>Jugés difficiles à recruter</b>         | 44 %                                                                                                                                                                                                                                                                                            |
| <b>Emplois saisonniers</b>                 | 41 %                                                                                                                                                                                                                                                                                            |
| <b>Familles professionnelles (FAP)</b>     | S1X20 — Aides de cuisine et employés polyvalents de la restauration<br>S1X40 — Cuisiniers<br>S1X80 — Chefs cuisiniers<br>S3X90 — Patrons et cadres de l'hôtellerie et de la restauration                                                                                                        |

## Voies d'accès

### MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale

### PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

### COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE

50% membres ayant obligatoirement exercés et nommés par le ministre chargé de la mer

## Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement 18/11/2010

## Pour plus d'informations

### LIEN VERS LE DESCRIPTIF

[http://www.mer.equipement.gouv.fr/hommes/00\\_presentation/index.htm](http://www.mer.equipement.gouv.fr/hommes/00_presentation/index.htm)

### Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/4016/>